

SIGLES / ABRÉVIATIONS

ATER :	Attaché/attachée temporaire d'enseignement et de recherche
CNRS :	Centre national de la recherche scientifique
EA :	Équipe d'accueil
ED :	École doctorale
FNRS :	Fonds national de la recherche scientifique
FRE :	Formation de recherche en évolution
GDR :	Groupement de recherche
HDR :	Habilitation à diriger des recherches
JE :	Jeune équipe
PECO :	Pays d'Europe Centrale et Orientale
PRAG :	Professeur(e) agrégé(e) dans l'enseignement supérieur
UE :	Union européenne
UFR :	Unité de formation et de recherche
UMR :	Unité mixte de recherche
UMS :	Unité mixte de service
UPR :	Unité propre de recherche
UPRES :	Unité propre de recherche de l'enseignement supérieur
UR :	Unité de recherche
USR :	Unité de service et de recherche

Introduction

LA MISE EN RELATION DES SAVOIRS DISCIPLINAIRES est un projet dont l'intérêt et la validité intellectuelle sont souvent soulignés, dans le secteur de la recherche sur le monde germanique comme dans d'autres. Les différentes branches de sciences humaines et sociales, qu'il s'agisse des disciplines dites « systématiques », se définissant par des approches spécialisées et un corps de doctrines formées, ou encore de celles se référant à un espace géographique, historique et culturel, se sont interrogées au cours de la dernière décennie sur les moyens de dépasser les cloisonnements académiques et d'instaurer une circulation des savoirs au niveau des contenus et des méthodes. L'enjeu est de taille : la « méta-science » capable de produire à elle seule les outils d'analyse et d'explication des cultures et des sociétés n'existant pas, seule la construction croisée d'un savoir qui s'enrichit d'éclairages autres semble apte à créer de nouvelles dynamiques.

Les chercheurs impliqués dans différentes expériences de décloisonnement savent que de celles-ci peuvent surgir un certain nombre de difficultés. Entre la simple juxtaposition de produits de recherche disciplinaires dont les processus d'élaboration restent finalement étrangers aux collègues venus d'autres horizons et le risque d'une dilution méthodologique qui laisserait conclure à la validité de toute chose, la voie n'est pas si large, et elle s'étire en longueur.

Un des objectifs de cet ouvrage est précisément, dans ce contexte, de fournir à tous ceux qui souhaitent voir se développer l'échange interdisciplinaire de connaissances, mais aussi et surtout d'analyses et de méthodes, un outil pratique et une base de réflexion, notamment sur l'émergence possible de nouveaux champs de savoirs. Pratiquer, mais aussi penser l'interdisciplinarité : c'est à cela que le présent répertoire voudrait pouvoir contribuer. Ainsi, cet état des lieux explore pour la première fois un horizon pluridisciplinaire et croise disciplines systématiques et disciplines liées à l'aire culturelle de langue allemande. En ce sens, il répond à une double demande intellectuelle et institutionnelle et pourra servir d'exemple à l'analyse de secteurs de recherche similaires.

C'est en effet sous l'impulsion conjointe du monde scientifique et des pouvoirs publics qu'a été engagée une réflexion sur l'état de la recherche liée à l'étude du monde germanique. Elle a donné lieu aux « Assises françaises de la recherche sur l'Allemagne » qui se sont tenues à Paris les 15 et 16 mars 2002, sous l'égide du ministère de la Recherche. Cette manifestation, pendant des « Assises allemandes de la recherche sur la France » organisées à Berlin en juillet 2001 à l'initiative de l'Ambassade de France et du *Frankreichzentrum* de la Technische Universität Berlin¹, a été placée sous la responsabilité du Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (CIERA). Fondée sur une première enquête couvrant un ensemble de disciplines, cette tentative d'établir un état des lieux des recherches menées en France sur des thèmes en rapport avec le monde germanique s'inscrivait surtout dans une démarche prospective. Les actes des assises de Paris présentent les informations recueillies dans huit grands groupes disciplinaires des sciences humaines et sociales que complètent des études centrées sur des champs de recherche transversaux et des expériences de coopération scientifique transdisciplinaires ou transnationales².

Ce bilan a fait apparaître quelques tendances lourdes. Diversité de la recherche, transgression des frontières disciplinaires et redistribution des espaces de recherche, importance incitative des facteurs institutionnels : tels sont les principaux éléments affleurant de cette première synthèse. Les discussions menées lors des assises ont mis au jour la nécessité de poursuivre la réflexion engagée, notamment par l'élaboration de nouveaux instruments permettant d'affiner et de compléter les informations recueillies.

Dans la prolongation de cette manifestation, le ministère de la Recherche a donc initié et soutenu la confection du présent répertoire, fondée sur une enquête approfondie menée de l'hiver 2002 au printemps 2004. Cet ouvrage, réalisé par une équipe du CIERA renforcée par de jeunes doctorants en science politique et en sociologie, veut offrir une photographie de la recherche française sur le monde germanique et en dégager les tendances actuelles. Il est destiné autant à l'ensemble de la communauté scientifique qu'à un public plus large (institutions, médias) qui souhaiterait identifier les acteurs (chercheurs, laboratoires) de ce secteur de la recherche et leurs travaux.

Repérages et taux de réponse

Trois questionnaires ont été élaborés, respectivement destinés aux chercheurs, aux responsables de centres de recherche et aux directeurs d'écoles doctorales. Ces

1. À la suite de cette manifestation, un répertoire de la recherche allemande sur la France et la francophonie a été publié : Katrin Foldenauer, Matthias Middell, Antje Zettler (dir.), *Repertorium der deutschen Frankreich- und Frankophonieforschung 2003*, Leipzig, Universitätsverlag, 2003.

Pour les études germaniques en France, on dispose régulièrement d'un répertoire disciplinaire édité par le DAAD, rédigé en collaboration avec l'association des germanistes de l'enseignement supérieur (AGES). Cf. sa dernière édition : *Études allemandes dans les Universités et Grandes Écoles en France. Répertoire des enseignantes et enseignants*, Bonn, 2001.

2. Michael Werner et Bénédicte Zimmermann (dir.), *La recherche française sur l'Allemagne et la coopération franco-allemande en sciences humaines et sociales, Allemagne d'aujourd'hui*, n° hors-série, novembre 2002.

formulaire d'enquête ont été conçus dans le but d'établir un état des lieux de la recherche française sur les questions allemandes et sur les grandes orientations prises au cours des cinq dernières années. Ils visaient à repérer les personnes et les institutions impliquées, à recenser les travaux récents, les domaines de recherche concernés, indépendamment de l'appartenance disciplinaire statutaire, et à permettre l'analyse et la présentation des axes de recherche circonscrivant les activités en cours. Les activités de direction de recherche menées au sein des centres ont également été recensées, les sujets de thèses soutenues récemment indiquant les orientations prises par les jeunes chercheurs. On a enfin cherché à faire apparaître les activités éditoriales, ainsi que les coopérations scientifiques internationales. Les questions destinées à repérer axes et thèmes de recherche ont été laissées ouvertes de manière à donner aux chercheurs la possibilité de définir eux-mêmes la nature de leurs travaux.

Le repérage des chercheurs et des centres de recherche s'est effectué de la manière la plus large possible. Une première liste de destinataires fut établie, sur la base des informations disponibles dans les annuaires du CNRS, du ministère de la Recherche et des différentes universités ainsi que dans certains répertoires disciplinaires. Un grand nombre de centres de recherche dont l'activité ne porte pas expressément sur le monde germanique ont été inclus. En outre, les chercheurs, les centres de recherche et les écoles doctorales sollicités ont été invités à indiquer dans leurs réponses les coordonnées de leurs homologues susceptibles d'être intéressés par notre enquête. Leur collaboration nous a été particulièrement précieuse.

La définition d'un rapport avec le monde germanique a été entendue dans son acception la plus large. C'est d'abord l'aire culturelle de langue allemande tout entière aux différents stades de son histoire qui est visée, et non pas, bien entendu, la République fédérale d'Allemagne dans ses frontières actuelles. Dans toute la mesure du possible, nous avons aussi tenté de prendre en compte des recherches dont le volet germanique pouvait n'être qu'une des composantes du champ exploré.

Le repérage initial a été complété de manière continue, la liste des destinataires s'allongeant au fil du dépouillement des réponses fournies par les centres de recherche et les écoles doctorales. De cette manière, 2 900 questionnaires ont été envoyés. Dans un deuxième temps, les destinataires qui n'avaient pas répondu ont été à nouveau sollicités par écrit. À l'issue de cette deuxième phase d'envoi, des relances téléphoniques ont été effectuées auprès des responsables de centres et des chercheurs.

La difficulté à mobiliser les responsables des écoles doctorales, structures vraisemblablement trop lourdes pour que s'en dégagent facilement les personnes impliquées dans la recherche sur le monde germanique, s'est très vite révélée quasiment insurmontable. Le taux de réponse des écoles doctorales, resté marginal, nous a conduit à abandonner l'exploitation statistique de ces données trop peu nombreuses.

Au terme de ces opérations, le taux de réponse global est de 35,2 %, soit 1 021 questionnaires remplis. Les questionnaires individuels ont été complétés par 46,3 % de leurs destinataires, le taux de retour pour les centres, plus faible, atteint 25,0 %. Une fois éliminées les réponses « sans objet », il reste 581 questionnaires de chercheurs et 145 questionnaires remplis par les responsables de centres de recherche : ils constituent l'échantillon sur lequel portent nos analyses et les statistiques présentées ici.

Chercheurs et centres de recherche

Pour définir la population de chercheurs destinée à figurer dans ce volume, on a retenu les dossiers remplissant au moins l'une des deux conditions suivantes : occuper un emploi statutaire dans l'enseignement supérieur ou la recherche ou bien avoir soutenu une thèse de doctorat. L'application de ces critères nous a conduits à retenir 552 chercheurs pour cette première version du répertoire. Les doctorants figureront dans la base de données consultable en ligne dès que leurs travaux auront été soutenus.

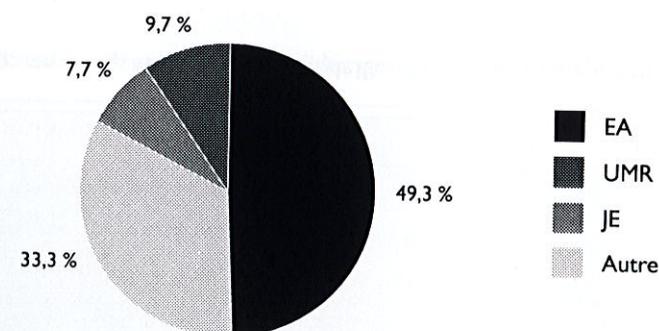
On trouvera dans cet ouvrage les notices de présentation des chercheurs et des centres qui ont bien voulu répondre à l'enquête. Elles reprennent une partie des informations recueillies, les plus significatives pour le public. Ces notices ont été renvoyées à leurs auteurs au printemps 2004 pour relecture, actualisation et validation. Il s'est agi de rendre visible, pour chaque chercheur et pour chaque centre, leur existence, leurs secteurs d'activité et les thèmes des recherches menées actuellement. Conformément à l'usage officiel, les indications de statut ont été, le cas échéant, féminisées. Les domaines scientifiques mentionnés correspondent aux cases cochées par les chercheurs et les responsables des centres sur les questionnaires. Ils reprennent les dénominations complètes des sections du Conseil national des universités, repères commodes pour qui veut s'orienter dans les structures françaises de la recherche. Les axes de recherche, figurant immédiatement après, pallient l'imprécision pouvant résulter, dans certains cas, de l'utilisation de ces titres de section. Cette présentation ne prétend pas à l'exhaustivité, c'est pourquoi chaque notice comprend les coordonnées postales et électroniques fournies par les personnes et les institutions, qui pourront donner de plus amples informations. Les questionnaires ayant été envoyés en 2003, la période considérée pour la description des travaux récents ou des thèses soutenues dans le cadre d'un centre de recherches correspond aux années 1997 à 2003. Pour des raisons de place, nous avons demandé aux chercheurs de limiter leurs indications de publications aux trois travaux qu'ils estimaient être les plus importants. Nous avons été contraints de procéder nous-mêmes à la réduction à trois références lorsque la règle n'avait pas été respectée. Les notices les présentent par ordre chronologique décroissant.

Les chercheurs ayant répondu à cette enquête reflètent la diversité des statuts des personnels en poste dans l'enseignement supérieur et la recherche en France, avec toutefois quelques particularités. On dénombre ainsi dans notre échantillon 43,6 % de personnes occupant un poste de professeur des universités ou de directeur de recherche et 56,4 % de maître de conférences ou chargé de recherche ; alors que la répartition actuelle des chercheurs et enseignants-chercheurs français est respectivement de 35,3 % et 64,7 %. Par rapport à l'ensemble des personnels, on observe donc ici une proportion plus forte d'environ 20 % de chercheurs confirmés, habilités à diriger des recherches. Ce résultat, qui pourrait être interprété comme le signe d'une baisse sensible de l'intérêt des chercheurs pour le monde germanique, demande cependant à être nuancé. Nous avons en effet exploité également les réponses des collègues émérites ou honoraires qui, pour être toujours actifs en matière de recherche et de publications, ne figurent pas dans les statistiques des personnels en activité. Or ces chercheurs appartiennent souvent à un corps dit

de rang « A » (professeur des universités ou directeur de recherche). Il n'en reste pas moins que, même relativisée, cette sous-représentation de la catégorie des chercheurs plutôt en début ou en milieu de carrière rappelle l'urgence qu'il y a à former des étudiants en sciences humaines et sociales aptes à se pencher sur les questions allemandes et donc – en amont – à mener une politique volontariste pour endiguer le recul de l'apprentissage de la langue allemande en France et celui de la langue française dans les pays germaniques.

Le graphique 1 rend compte des types de centres de recherche travaillant, au moins pour une part de leurs activités, sur le monde germanique. Ils sont en quasi-totalité liés aux universités, près de la moitié des centres ont le statut d'équipes d'accueil (EA). Les unités mixtes de recherche (UMR), structures plus importantes dépendant à la fois du CNRS et des établissements d'enseignement supérieur, représentent un tiers des centres de recherche concernés. Parmi les autres statuts, on observera le pourcentage non négligeable de jeunes équipes (JE), groupes récents et donc témoins d'une recherche en construction.

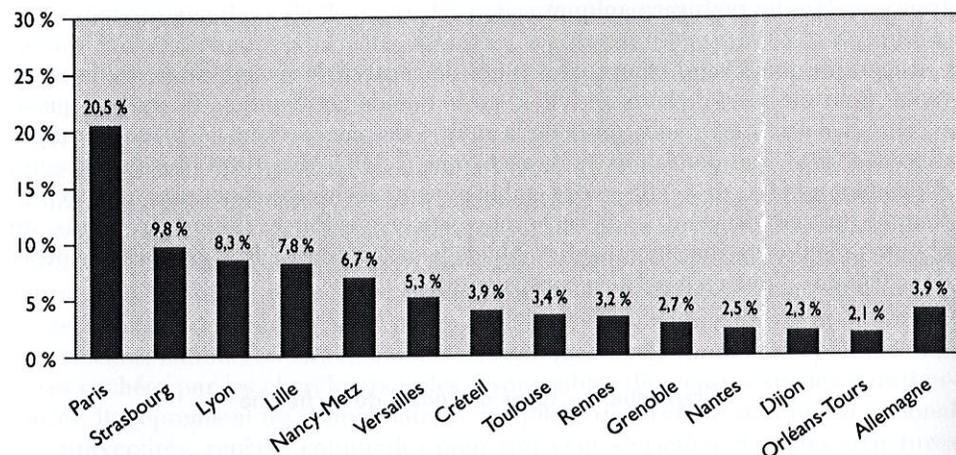
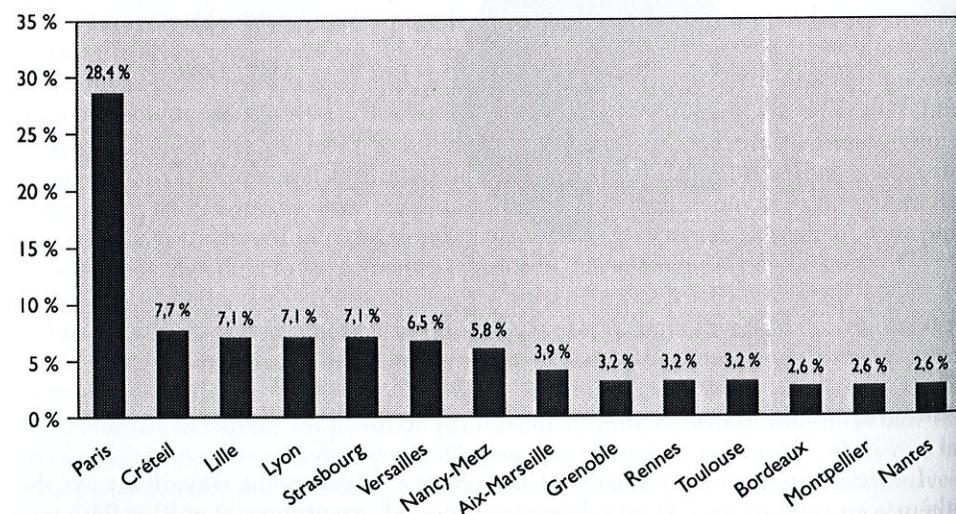
Graphique 1 – Types de centre de recherche



Géographie de la recherche

La localisation des chercheurs et des centres de recherche travaillant sur des thèmes en rapport avec le monde germanique (cf. graphiques 2 et 3) reflète tout d'abord une situation typiquement française : la première place est occupée par l'Île de France, regroupant les académies de Paris, Créteil et Versailles, qui relègue loin derrière elle tous les autres pôles, même s'il convient de noter que les chercheurs sont relativement moins concentrés à Paris (20,5 %) que les infrastructures (28,5 % des centres de recherche). Si l'on prend en compte séparément les chercheurs et les établissements des deux académies de la région parisienne (les académies de Créteil et de Versailles), leur classement dans l'échantillon les situe à proximité d'autres

pôles importants : ceux des académies de Strasbourg, Lyon, Lille et Nancy-Metz. Tous ces pôles possèdent au moins une dizaine de centres de recherche travaillant sur le monde germanique, tandis que Paris en abrite quatre fois plus.

Graphique 2 – Répartition géographique des chercheurs³Graphique 3 – Répartition géographique des centres de recherche⁴

3. Ne figurent sur ce graphique que les académies et pays qui comprennent au moins 2 % des chercheurs que nous avons recensés. Le fait que certains de ces chercheurs sont à l'étranger (principalement en Allemagne) s'explique soit par leur rattachement à des centres de recherche français dont le siège est à l'étranger (Centre Marc Bloch, Mission historique française en Allemagne) soit par leur double appartenance à une institution à l'étranger et à un centre de recherche en France.

4. Ne figurent sur ce graphique que les académies comprenant au moins 2 % des centres que nous avons recensés.

Le nombre de thèses soutenues est un bon indicateur de l'activité de recherche. Si l'étude statistique des lieux de soutenance et de leur évolution depuis 1997 ne remet pas en cause les résultats concernant la localisation de la recherche française sur le monde germanique, elle n'en fait pas moins apparaître quelques tendances remarquables.

La première place occupée par Paris est, là aussi, indiscutable. 46,3 % des 710 thèses soutenues entre 1997 et 2003 l'ont été dans un établissement de la capitale. Pour autant, seuls 20,5 % de la totalité des chercheurs occupent un poste dans un établissement parisien. La plupart des docteurs ayant soutenu leur thèse à Paris sont donc susceptibles d'être employés dans une autre académie. Cette distorsion est un trait caractéristique de la situation parisienne. Dans une moindre mesure, elle est également observable pour d'autres académies, telles celle de Créteil, qui fournit 7 % des docteurs et dans laquelle ne travaillent que 3,9 % des chercheurs, de Grenoble (5,7 % des docteurs ; 2,7 % des chercheurs) et de Toulouse (4,4 % des docteurs, 3,4 % des chercheurs). La tendance inverse est observable pour les académies de Strasbourg, Lyon, Lille et Nancy-Metz.

Si l'on affine la localisation géographique des soutenances de thèses depuis 1997 en faisant apparaître l'établissement de soutenance, on observe que deux établissements parisiens se détachent nettement, avec respectivement 15,1 % et 11,1 % de l'ensemble des thèses soutenues en France sur les questions allemandes : il s'agit de l'université de Paris IV-Sorbonne et de l'École des hautes études en sciences sociales.

Tableau I – Répartition des thèses par universités et établissements⁵

Universités/Établissements	Total	Pourcentage
Université Paris-Sorbonne-Paris IV	30	15,1 %
École des hautes études en sciences sociales	22	11,1 %
Université Panthéon-Sorbonne-Paris I	12	6,0 %
Université Pierre Mendès France-Grenoble II	11	5,5 %
Université de Nanterre-Paris X	11	5,5 %
Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris III	10	5,1 %
Université Marc Bloch-Strasbourg II	9	4,5 %
Institut d'études politiques de Paris	9	4,5 %
Université Toulouse-Le Mirail-Toulouse II	9	4,5 %
Université Paris-Val-de-Marne-Paris XII	8	4,0 %
Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis	6	3,0 %
Université Paul Valéry-Montpellier III	6	3,0 %
Université Charles-de-Gaulle-Lille III	5	2,5 %
Université Lumière-Lyon II	5	2,5 %

5. N'apparaissent sur ce tableau que les établissements dans lesquels ont été soutenues au moins cinq thèses parmi les thèses recensées dans notre échantillon.

Cette liste, établie par ordre décroissant, n'est pas de nature à modifier de manière significative la répartition des pôles les plus importants. On notera toutefois que certaines universités situées en dehors des zones géographiques rassemblant le plus de chercheurs et de centres de recherche ont une activité de formation de doctorants particulièrement forte dans le domaine du monde germanique. Tel est le cas par exemple des universités Pierre Mendès France-Grenoble II, Le Mirail-Toulouse II, Paul Valéry-Montpellier III et, dans une moindre mesure, Blaise Pascal-Clermont-Ferrand II et des universités de Nantes et d'Amiens.

Les statistiques concernant les habilitations à diriger des recherches ou les doctorats d'État soutenus depuis 1997 sont plus difficilement exploitables du fait de leur nombre restreint : il est fait mention dans notre échantillon de 72 soutenances pour cette période. On se bornera donc à noter, au niveau des académies, une concentration plus nette encore sur la région parisienne, puisque les trois académies de Paris, Créteil et Versailles occupent les trois premières places dans le tableau de répartition des lieux de soutenance. Quant aux établissements concernés, un effet de structure apparaît : si l'université de Paris-Sorbonne-Paris IV devance encore plus nettement les autres établissements que dans le cas des soutenances de thèses, les universités de Val de Marne-Paris XII et Panthéon-Sorbonne-Paris I émergent de façon très nette, contribuant ainsi largement à placer l'Île de France en tête.

Tableau 2 – Répartition des habilitations par universités et établissements⁵

Universités/Établissements	Total	Pourcentage
Université Paris-Sorbonne-Paris IV	16	25,4 %
Université Paris-Val-de-Marne-Paris XII	7	11,1 %
Université Panthéon-Sorbonne-Paris I	6	9,5 %
Université Marc Bloch-Strasbourg II	5	7,9 %
Université de Nanterre-Paris X	5	7,9 %
Université Nancy II	4	6,3 %
Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3	3	4,8 %
Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris III	2	3,2 %
Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis	2	3,2 %

On le voit : la géographie de la recherche et de la formation à la recherche sur le monde germanique épouse donc en partie celle de la recherche en sciences humaines et sociales en général, ce qui n'empêche nullement l'émergence de pôles secondaires particulièrement actifs.

6. Figurent sur cette liste tous les établissements dans lesquels ont eu lieu au moins deux soutenances pendant la période considérée (1997-2002).

Diffusion de la recherche

Supports permettant la diffusion des travaux de recherche, les publications et revues ont fait l'objet de questions posées aux chercheurs et aux centres. Le tableau ci-dessous mentionne, par ordre décroissant, les revues citées au moins quatre fois par les chercheurs pour des activités éditoriales. Cette liste reflète le degré d'investissement des collègues travaillant sur les questions allemandes. Les articles issus des recherches menées en France sur le monde germanique sont en effet diffusés soit par des publications collectives ou des revues étrangères, notamment allemandes ou autrichiennes, soit encore par des revues françaises dédiées aux questions germaniques. Les deux revues mobilisant le plus grand nombre de chercheurs sont *Études germaniques* et *Allemagne d'aujourd'hui*. Si elles diffèrent par leur histoire et leur orientation thématique et scientifique, ces deux revues ont en commun d'être gérées par deux associations indépendantes des institutions universitaires, la « Société des études germaniques » pour la première et « l'Association pour la connaissance de l'Allemagne d'aujourd'hui » pour la seconde. Cette forte présence associative rappelle en définitive que, comme dans bien des domaines des sciences humaines et sociales, les publications à caractère scientifique existent grâce aux efforts déployés par les chercheurs pour maintenir, dans des conditions souvent difficiles, des organes de diffusion de la recherche⁷.

Tableau 3 – Titres de revues les plus cités

Titre	Nombre d'occurrences (sur 207)
<i>Études Germaniques</i>	13
<i>Allemagne d'aujourd'hui</i>	12
<i>Revue d'Allemagne</i>	9
<i>Germanica</i>	8
<i>Le Texte et l'Idée</i>	7
<i>Cahiers d'Études Germaniques</i>	5
<i>Documents, revue des questions allemandes</i>	5
<i>Eurogermanistik</i> ,	
<i>Europäische Studien zur deutschen Sprache</i>	4
<i>Austriaca</i>	4
<i>Recherches germaniques</i>	4

7. Pour une présentation des revues d'études allemandes en France, on se reportera utilement au répertoire publié par Maurice Godé, *La recherche française en études germaniques*, Montpellier, Publications de l'université Paul Valéry, 1996, notamment aux pages 69-83.

Coopérations internationales et co-tutelles de thèse

Plus de la moitié des chercheurs et les deux tiers des centres de recherche font état de partenariats et de collaborations avec des collègues ou des institutions étrangères. La nature de ces échanges varie selon les cas de figure, et va du simple entretien ponctuel à des programmes pluriannuels institutionnalisés et financés aux niveaux national, binational ou européen. En dehors de ces coopérations officielles, l'activité scientifique la plus fréquemment citée dans le cadre des coopérations internationales est l'organisation de colloques ou celle de séminaires. Viennent ensuite les publications collectives, dont on peut imaginer qu'elles sont pour partie liées aux précédentes manifestations.

Les villes partenaires apparaissant dans le cadre des 99 coopérations internationales évoquées par les centres de recherche ne correspondent pas systématiquement à celles où la recherche allemande sur la France est la plus développée⁸. On constate en revanche la prédominance de la ville de Berlin, partenaire dans 1/5^e des cas. Cette importance de la capitale avec ses diverses institutions est également le fait de l'Autriche⁹.

Les invitations de chercheurs étrangers et les échanges dans le cadre des programmes européens de mobilité, fréquemment cités, soulignent le rôle incitatif des cadres institutionnels définis au niveau politique. Enfin, la co-direction de travaux de recherche constitue une forme de coopération en développement.

La pratique de la direction de thèse en co-tutelle avec un directeur de recherche en poste dans un pays de langue allemande témoigne de liens souvent plus personnels qu'institutionnels entre les communautés universitaires française et allemande. Les thèses soutenues dans le cadre d'une procédure de co-tutelle sont en constante augmentation, ce qui s'explique par la mise en place progressive d'un processus dont il faut rappeler la lourdeur administrative. Ainsi, depuis 1997, 27 thèses de doctorats portant sur le monde germanique ont été soutenues après une préparation en co-tutelle, le chiffre annuel a constamment augmenté, passant de 1 en 1997 à 9 en 2002.

Cette pratique nouvelle, instaurée par un arrêté ministériel de 1994, est majoritairement le fait de certains établissements, l'EHESS (l'École des hautes études en sciences sociales) se détachant nettement par le nombre important de co-tutelles de thèse qu'elle abrite. Cette position particulière peut s'expliquer par le fort degré d'ouverture internationale de cet établissement, tant chez les chercheurs que chez les étudiants.

Si l'on prend en compte les disciplines au sein desquelles ces travaux co-dirigés sont menés, on observera la fréquence la plus importante en droit privé et sciences criminelles. Cela peut s'expliquer par l'existence de cursus intégrés franco-allemands qui débute dès le premier cycle universitaire et la présence d'instituts de droit comparé. Les autres disciplines accueillant des co-tutelles sont l'histoire moderne et

8. Cf. *Repertorium der deutschen Frankreich- und Frankophonieforschung* (note 1), p. 13 et 14.

9. Par ordre décroissant, les villes citées au moins 3 fois sont : Berlin (21) ; Tübingen, Vienne (6) ; Göttingen, Munich, Stuttgart, Trêves (4) ; Bâle, Bielefeld, Düsseldorf, Fribourg en Brisgau, Cologne, Leipzig, Potsdam (3).

contemporaine puis l'art et les sciences de l'art. La pratique émergente de co-tutelles sur des sujets historiques reflète le dynamisme constaté lors des assises françaises de mars 2002 où le rôle incitatif joué par les institutions, françaises et allemandes, de recherche sur l'Allemagne contemporaine et sur les relations franco-allemandes avait déjà été souligné par les collègues historiens.

D'une manière générale, la co-direction de travaux est un indicateur de la présence d'une coopération scientifique internationale et, dans la mesure où elle implique la mobilité du doctorant, elle laisse présager pour l'avenir une internationalisation des recherches.

Appartenance disciplinaire

L'appartenance disciplinaire statutaire des personnes interrogées vérifie une première évidence : les études germaniques, discipline dont les différents champs de recherche s'appliquent précisément à l'aire culturelle qui fait l'objet de l'enquête, regroupent la majorité des chercheurs présents dans ce répertoire (54,2 %). Viennent ensuite, par ordre décroissant, l'histoire (12,4 %), le droit (6,1 %), la science politique (5,9 %), la sociologie et la démographie (4,3 %), la philosophie (3,4 %), la géographie (1,8 %) et les sciences du langage (1,8 %). Toutes ces disciplines comptent au moins dix chercheurs sur le monde germanique, les autres branches des sciences humaines et sociales n'étant présentes que de façon marginale. Toutefois, ce classement purement institutionnel cache une réalité plus diverse et plus complexe ; la composante disciplinaire, à elle seule, est inapte à rendre compte de la réalité des tendances actuelles de la recherche.

Les parcours individuels des chercheurs, reconstitués à partir de la discipline de rattachement de la thèse jusqu'à celle de l'emploi statutaire, reflètent l'éventuelle mobilité permise par la recherche sur le monde germanique.

Une première remarque s'impose : la mobilité disciplinaire est un phénomène de faible ampleur, l'immense majorité des chercheurs déclarent comme discipline de rattachement la discipline de leur thèse. Si les interprétations de ces données n'ont qu'une portée indicative, elles permettent néanmoins de repérer quelles sont les disciplines qui essaient le plus et quelles sont les disciplines d'accueil les plus fréquentes. On remarque ainsi que près de 40 % des thèses soutenues en sociologie et 13 % de celles soutenues en études germaniques ayant donné lieu à un recrutement statutaire débouchent sur un rattachement dans une autre discipline. Dans notre échantillon, les sociologues concernés par ce changement de discipline ont le plus souvent trouvé un emploi de chercheur en science politique, en études germaniques ou encore en philosophie. Quant aux germanistes dans le même cas, ils ont prioritairement migré vers les sciences du langage, l'histoire et la littérature comparée. Cette mobilité vers d'autres champs des sciences humaines et sociales existe également, mais plus ponctuellement, en histoire, en philosophie, en droit et en science politique.

Ces changements de parcours permettent également de faire apparaître les disciplines qui recrutent le plus fréquemment les docteurs issus de ces transferts : ainsi les études germaniques accueillent-elles des chercheurs venant de huit disciplines extérieures (sciences du langage, littérature comparée, arts et sciences de l'art, histoire, philosophie, anthropologie, sociologie et information/communication), de même que l'histoire et la philosophie recrutent des chercheurs de quatre horizons disciplinaires extérieurs (études germaniques, arts et sciences de l'art, études slaves,

sciences du langage pour l'une et études germaniques, droit, histoire et sociologie pour l'autre).

Il est également intéressant de noter que 6,1 % des thèses ayant permis la nomination des chercheurs à leur emploi statutaire sont des thèses étrangères, très majoritairement allemandes. Les chercheurs formés dans les pays de langue allemande ne sont donc pas absents des institutions françaises, le tableau ci-dessous montre au demeurant une plus grande mobilité disciplinaire que pour le reste de l'échantillon.

Tableau 4 – Disciplines de rattachement en fonction de la discipline de thèse pour les thèses étrangères¹⁰

Discipline de rattachement du chercheur	Discipline de thèse du chercheur										Total	
	Langues et littératures germaniques et scandinaves	Histoire	Philosophie	Science politique	Sociologie	Droit/sciences juridiques	Études théâtrales	Langue et littérature roumaines	Sciences de gestion	Littérature comparée		Linguistique
Langues et littératures germaniques et scandinaves	11*	1					2			1		15
Histoire	2	3										5
Philosophie	1		1	1	1							4
Science politique				4								4
Sociologie, démographie		1			2							3
Droit/sciences juridiques	1					2					1	4
Sciences de l'éducation	1											1
Langue et littérature française	3							1				4
Autre	2								1			3
Total	21	5	1	4	3	3	2	1	1	1	1	43

* Le tableau se lit de la façon suivante : sur 15 chercheurs rattachés à la section langues et littératures germaniques et scandinaves, 11 ont effectué leur thèse dans cette même discipline ; sur 21 chercheurs ayant effectué leur thèse en langues et littératures germaniques et scandinaves, 11 sont maintenant rattachés à cette même section.

Pour tous, les changements de parcours se font vers des disciplines connexes. Mais ces nouvelles orientations n'ont en réalité qu'une valeur institutionnelle, tant les frontières entre les disciplines constituent souvent des lieux de passage et non des cloisons étanches.

10. Le découpage disciplinaire n'étant pas le même en France et en Allemagne, nous avons procédé à un reclassement selon les structures disciplinaires françaises.

Domaines scientifiques

Ce décloisonnement de fait apparaît dans les réponses apportées par les chercheurs et les centres de recherche à la question portant sur les domaines scientifiques concernés par leurs travaux de recherche.

Tableau 5 – Nombre moyen de domaines scientifiques cochés en fonction de la discipline de rattachement

Discipline de rattachement	Nombre de chercheurs	Nombre de domaines cochés	Nombre moyen de domaines cochés
Science politique	33	83	2,51
Langues et littératures germaniques et scandinaves	302	698	2,31
Sociologie, démographie	24	51	2,13
Sciences du langage, linguistique et phonétique générale	10	20	2,00
Géographie physique, humaine, économique et régionale	10	19	1,90
Histoire	69	109	1,58
Philosophie	19	29	1,53
Droit	34	46	1,35

Le nombre moyen de domaines cochés par l'ensemble de l'échantillon étant de 2,1, on constate que les politistes, les germanistes et les sociologues manifestent l'ouverture la plus grande à des domaines scientifiques *a priori* extérieurs à leur discipline.

Les centres de recherche, quant à eux, avec un nombre moyen de domaines cochés de 2,43, rassemblent en général deux à trois domaines scientifiques. Il convient cependant d'établir pour ces activités une distinction entre pluridisciplinarité et approches interdisciplinaires. Nombre de centres de recherche regroupent, pour des raisons structurelles, des chercheurs de disciplines différentes qui mènent leurs travaux en parallèle et collaborent à l'occasion de manifestations scientifiques précises. Tout autre est l'approche interdisciplinaire du chercheur qui, au cours d'un processus de construction de nouveaux objets de recherche, sollicite des outils épistémologiques et méthodologiques forgés en dehors de son domaine propre.

L'analyse des domaines scientifiques les plus souvent investis en fonction des disciplines de rattachement a pour but de faire apparaître les lieux privilégiés de la transversalité des recherches sur le monde germanique. Le tableau 6 fait apparaître les exemples les plus significatifs.

Tableau 6 – Domaines scientifiques sur lesquels portent les recherches en fonction de la discipline de rattachement ¹¹

Domaines scientifiques	Disciplines de rattachement	Études germaniques 302 chercheurs	Histoire 69 chercheurs	Droit 34 chercheurs	Science politique 33 chercheurs	Sociologie, démographie 24 chercheurs	Philosophie 19 chercheurs	Géographie 10 chercheurs
Langues et littératures germaniques et scandinaves		243	4	-	2	1	2	-
Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux		3	9	-	1	1	-	-
Histoire, civilisation, art, musique des mondes modernes et du monde contemporain		119	52	-	8	4	2	-
Droit privé et sciences criminelles		3	-	18	-	-	-	-
Droit public		2	1	19	2	-	-	-
Science politique		33	7	2	31	9	1	1
Sociologie, démographie		14	4	-	11	23	1	1
Philosophie		48	4	2	4	2	17	-
Géographie		6	-	-	1	-	-	10
Sc. du langage, linguistique et phonétique générale		23	1	-	2	1	-	-
Aménagement de l'espace, urbanisme		7	1	-	3	3	-	6
Anthropologie, ethnologie, préhistoire		13	2	-	2	2	1	-
Arts plastiques, du spectacle, musique, musicologie, esthétique, sc. de l'art		43	3	-	-	-	2	1
Épistémologie, histoire des sciences et des techniques		15	2	-	4	3	3	-
Histoire du droit et des institutions		10	8	5	7	-	-	-
Langue et littérature françaises		17	1	-	-	-	-	-
Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques		2	-	-	-	1	-	-
Littérature comparée		47	3	-	-	-	-	-
Sciences de gestion		3	-	-	1	-	-	-
Sciences de l'éducation		14	2	-	-	1	-	-
Sc. de l'info. et de la communication		14	-	-	-	-	-	-
Sciences économiques		10	3	-	3	-	-	-

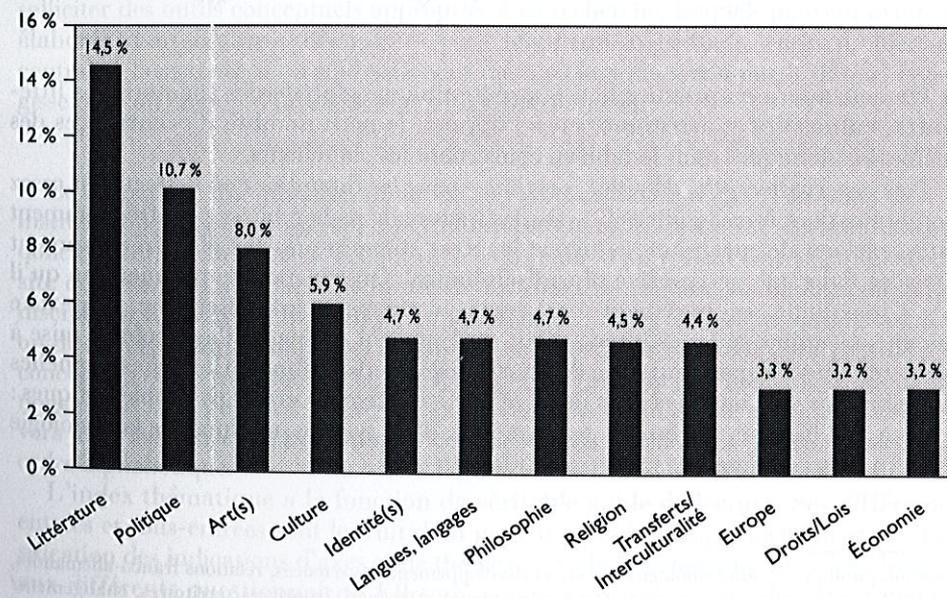
On notera qu'un nombre non négligeable de chercheurs en études germaniques n'indique pas comme domaine scientifique sur lequel portent leurs recherches celui qui correspond à leur discipline de rattachement (302 chercheurs et seulement 243 occurrences du domaine disciplinaire). Spécialistes de l'espace culturel de langue allemande, certains germanistes estiment avoir acquis leur légitimité dans le domaine de la recherche par le recours à d'autres branches des sciences humaines et sociales. D'une manière plus générale, la possibilité de cocher plusieurs domaines permet de mesurer à la lecture de ce tableau le degré de proximité de certains champs disciplinaires, à l'exemple de la sociologie et de la science politique.

Thèmes de recherche

Afin de reconstituer de quelle manière s'associent disciplines de rattachement, domaines scientifiques investis et thèmes de recherche privilégiés, il a été nécessaire de trier et de classer les thèmes indiqués dans les réponses. À cette fin a été constituée, après un dépouillement exhaustif des questionnaires et l'établissement d'un index analytique, une liste de 32 mots-clés ¹² permettant d'examiner la répartition thématique des travaux de recherche menés actuellement sur le monde germanique.

Les graphiques ci-dessous présentent, en ordre décroissant, les thèmes indiqués le plus fréquemment par les chercheurs et ceux désignés par les centres.

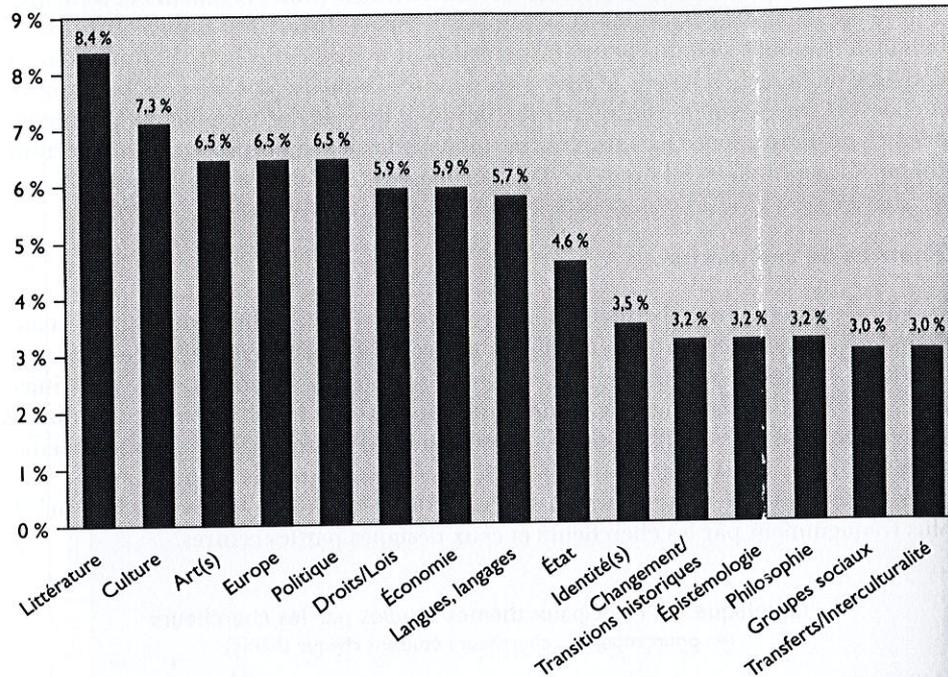
Graphique 4 – Principaux thèmes étudiés par les chercheurs (en pourcentage de chercheurs étudiant chaque thème)



12. Ces thèmes sont, par ordre décroissant de fréquence (chercheurs et centres confondus) : littérature, politique, art(s), culture, langues/langages, identité(s), philosophie, religion, transferts/interculturalité, Europe, droit/lois, économie/finance/gestion/commerce/marketing, État (institutions, administration,

11. Pour les disciplines de rattachement où l'effectif était au moins de 10 chercheurs.

Graphique 5 – Principaux thèmes étudiés par les centres de recherche
(en pourcentage de centres de recherche étudiant chaque thème)



On constatera en premier lieu la prédominance globale des thématiques littéraires, culturelles et artistiques et, à l'opposé, le petit nombre d'occurrences des thèmes économiques dans le tableau concernant les chercheurs.

Une observation plus détaillée, portant – pour les disciplines où l'effectif est assez nombreux pour être significatif¹³ – sur les thèmes de recherche les plus fréquemment cités, permet de mettre en évidence les axes thématiques les plus fréquemment abordés dans une perspective pluridisciplinaire. On constate en premier lieu qu'il n'y a jamais de recouvrement total entre un thème et une discipline. Il n'existe aucune discipline qui ne s'intéresserait qu'à un seul thème et, l'archéologie mise à part, tous les thèmes sont abordés par plusieurs disciplines. Certaines branches disciplinaires sont ouvertes à un nombre particulièrement grand de problématiques : il s'agit de l'histoire, des études germaniques, de la science politique, de la sociologie et enfin, dans une mesure un peu moindre, du droit.

fonction publique...), épistémologie/histoire et développement des sciences, relations franco-allemandes, RDA/RF, éducation/enseignement/formation, guerre(s), travail, frontières/territoires, changement/adaptation au changement/transitions historiques, groupes sociaux, médias, ville, urbanisme, technologie/techniques, pouvoir, conflit, environnement, normes/transgression de la norme, protection sociale, démographie, archéologie.

13. Nous avons ainsi retenu les études germaniques, l'histoire, la philosophie, le droit, la science politique, la sociologie et démographie, la géographie et les sciences du langage.

On note toutefois que cette pluridisciplinarité n'implique nullement une plus grande fréquence des thèmes de recherche concernés, lesquels peuvent être relativement peu traités, mais par plusieurs disciplines à la fois. Ils correspondent aux entrées suivantes : politique ; arts ; économie ; transferts culturels. Le thème général « politique » est, par exemple, l'objet caractéristique des centres de recherche spécialisés en science politique, mais il se trouve également cité par les centres spécialisés dans les domaines de la philosophie et de la sociologie, des sciences économiques, des études germaniques et des études slaves. Une analyse plus précise fait toutefois apparaître une répartition des approches : ainsi l'étude des phénomènes d'engagement politique ou de mobilisation collective est-elle plus le fait de disciplines extérieures à la science politique proprement dite, laquelle se concentre davantage sur les systèmes politiques et sur les politiques publiques. Ce cas de figure suggère donc une complémentarité des approches thématiques.

S'agissant de la recherche française sur le monde germanique, au sein de laquelle la dimension franco-allemande prend toute son importance, on ne s'étonnera pas de l'importance du thème « transferts/interculturalités ». Comparaisons, croisements, transferts constituent en effet des manières privilégiées d'aborder la recherche de la part de chercheurs formés à la connaissance de deux aires culturelles. Cet exemple rappelle de surcroît que la circulation entre les disciplines s'effectue aussi au plan des méthodes, des concepts et des objets de recherche. Ainsi la prise en compte de champs disciplinaires voisins ne naît-elle pas d'un seul volontarisme, elle se construit en lien épistémologique étroit avec d'autres approches, notamment au cours du processus d'élaboration des objets de recherche. L'objet de recherche n'est en effet pas donné d'emblée, il naît du questionnement du chercheur, contraint de solliciter des outils conceptuels appropriés à sa recherche, lesquels peuvent avoir été élaborés dans d'autres disciplines. Ces emprunts n'excluent en rien, bien au contraire, l'existence d'un soubassement méthodologique fort à partir duquel l'élargissement du champ d'investigation peut être fructueux.

Le découpage disciplinaire, on le sait, a certes sa raison d'être d'un point de vue institutionnel et pédagogique, il permet notamment la formation des étudiants et donc des futurs chercheurs. L'entreprise autonome d'un travail de recherche nécessite en revanche la prise en compte de résultats de recherches menées dans des disciplines voisines et l'utilisation, en fonction de l'objet élaboré, d'outils d'analyse ou de concepts forgés dans des domaines connexes. Ces réflexions ont présidé à la conception de ce répertoire. Pour en faire un outil pratique et facilement maniable, nous avons opté pour une présentation privilégiant la simplicité d'emploi. On trouvera ainsi les notices de présentation des chercheurs et celles des centres classées par ordre alphabétique.

L'index thématique a la fonction de véritable guide de lecture. Ses différentes entrées et sous-entrées sont le fruit d'un patient travail de dépouillement et de classification des indications d'axes et de thèmes de recherche fournies dans les réponses aux différents questionnaires. Elles renvoient aux notices des chercheurs et des centres, sur lesquelles axes et thèmes de recherche figurent selon la formulation exacte conçue par leur auteur. Le caractère analytique de cet index permettra à l'utilisateur de repérer les notices correspondant à ses centres d'intérêt, puis de prendre connaissance, à la lecture de celles-ci, d'une présentation plus détaillée. On trouvera

également un *index nominum* qui a pour but de faire connaître toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, apparaissent dans les réponses formulées et ont donc un lien avec la recherche sur le monde germanique.

Notons enfin que ce répertoire ne représente qu'une première étape, sa mise en ligne sur le site web du CIÉRA (www.ciera.fr) permettra son actualisation périodique.

La réalisation de cet ouvrage n'aurait pas été possible sans l'aide de nombreux collègues et nous voulons exprimer notre reconnaissance envers Nathalie Faure, François Hucliez, Hervé Joly, Claire Leblanc, Mathilde Lefebvre, Sebastian Urioste, Michael Werner et Bénédicte Zimmermann. Notre gratitude va également à Daniel Verlhac, maquettiste, et Étienne Hénocq, graphiste. Nous remercions enfin tous ceux qui ont bien voulu répondre aux différents questionnaires et qui ont largement contribué à la richesse de l'outil ici présenté ; nous souhaitons vivement qu'ils puissent faire le meilleur usage de cet instrument pour créer de nouvelles synergies dans le domaine de la recherche sur le monde germanique.



Notices

centres

Domaine(s) scientifique(s) :

Sciences du langage, linguistique

Axe(s) de recherche :

Interactif, didactique, numérique

Chercheur(s) :

MACARÉ Dominique (France)

VISELTHIER Bernard (France)

2

Approches contentives et
de la création et
de la réflexion artistique

EA 3402

Responsable(s) :

Maria GRABOZ

Domaine(s) scientifique(s) :

Arts plastiques, du spectacle, musique

Axe(s) de recherche :

1. Musique allemande (ou germanique)

(opéra et musique instrumentale), 2.

musique dans le cas des œuvres instrumentales